

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE SAISON 2010-2011

Cette année, quatre des cinq CDA m'ont fait parvenir leur rapport. Je vais donc essayer de dégager le principal de ceux-ci pour ce qui concerne nos championnats régionaux.

Pour la CDA 44 :

Onze arbitres et neuf marqueurs ont été reçus à la suite des formations dispensées par le comité.

La commission a fonctionné sans président. La CDA, et je l'en remercie, s'est encore occupée cette année des désignations de juges de ligne en Ligue A.

La CDA met à disposition aussi, pour le Beach Volley, un certain nombre de ses arbitres.

26 arbitres officient pour le département.

Pour la CDA 49 :

La commission départementale ne tient que grâce à la bonne volonté et à la motivation d'une dizaine d'arbitres. De plus, cette saison aura été marquée par la démobilisation des clubs pour participer à une formation. Aucun marqueur ou arbitre n'aura passé d'examen cette saison.

18 arbitres officient pour le département.

Pour la CDA 72 :

Deux arbitres ont été reçus à la suite de la formation organisée par le comité.

Souci sur les désignations pour combler aux défaillances des désignations d'un département voisin.

Pour la CDA 85 :

Neuf marqueurs et trois arbitres ont été reçus à la suite des formations dispensées par le comité.

Les journées de coupe de France jeunes attribuées aux clubs durant la saison perturbent le bon déroulement de nos championnats régionaux.

Les problèmes les plus importants cette saison ont été de deux ordres :

- Le nombre de rectifications sportives est beaucoup trop important pour pouvoir permettre d'assurer sereinement les désignations. Un arbitre convoqué un dimanche n'est plus forcément libre le samedi ou.... le vendredi !
- Il avait été décidé d'harmoniser une neutralité sur les désignations du 1^o arbitre dans les championnats, malheureusement certains arbitres ne « jouent pas le jeu » et refusent de se déplacer dans les départements limitrophes, occasionnant des rectifications à n'en plus finir et des neutralités non respectées. C'est INADMISSIBLE.

Trop d'équipes s'engagent sans un arbitre pour la « couvrir », ou sans l'aval de celui-ci. Il est du rôle du club de trouver des arbitres, comme il cherche des joueurs. Car, indubitablement, comme le soulignent TOUTES les CDA, le nombre d'arbitres ne cesse d'aller décroissant.

Formation de niveau fédéral :

Fédéral niveau 1 :

Pas de candidat à la fin de cette saison.

Fédéral niveau 2 :

Loire Atlantique : 1 arbitre présenté.

Fédéral niveau 3 :

Loire Atlantique : 1 arbitre présenté.

Maine et Loire : 1 arbitre présenté.

Sarthe : 1 arbitre présenté.

Formation de niveau ligue :

Trois candidats (du 44) sont volontaires pour passer l'examen d'arbitre de Ligue. Ils sont convoqués sur les finales de championnat de France cadets à St Macaire en Mauges pour passer cet examen.

Formation d'arbitres jeunes :

La CRA n'a validé aucun arbitre cette année. Les départements ont fait passer des examens à plusieurs « arbitres jeunes » qui vont être validés par la CCA.

Arbitres de notre ligue :

Au niveau national, 26 de nos arbitres (44 : 8, 49 : 8, 53 : 4, 72 : 5, 85 : 1) ont officié sur 365 rencontres sur la ligue et les ligues limitrophes (du championnat de national 3 à la Ligue B).

Il y a eu 40 modifications à effectuer pour la saison 2010-2011 sur le plan national, aucun match n'a été rendu à la Fédération parce que les arbitres ont su répondre aux demandes de la CRA.

La qualité de nos arbitres est - sans doute - reconnue par la CCA puisque presque 15% des matchs de niveau N1F, DEF et N1M nous ont été confiés.

En régional, plus de 800 rencontres ont été arbitrées par nos CDA en championnat régional.

Il y a eu encore cette saison, trop d'absences d'arbitres désignés sans en avertir les CDA ou les clubs.

Certains clubs se plaignent du peu d'arbitres, de leur absence et/ou de leur manque d'expérience, mais à vous de jouer le jeu et de motiver vos licenciés à la pratique de l'arbitrage !

Remerciements :

A l'ensemble des arbitres qui ont officié cette année sur les rencontres de tous niveaux.

Aux CDA pour leur travail.

Eric VEILLET
Président de la Commission Régionale d'Arbitrage